Joyeuses fêtes de fin d'année

Erre

Décembre 2015

N° 69

Ouverture de la boulangerie "le Fournil Errois"

www.mairieerre.com

La Vie Erroise

Commune de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

Edito du maire

Décembre 2015

Suite aux attentats perpétrés à Paris le 13 novembre, l'horreur et l'incompréhension nous assaillent mais la France reste debout et saura lutter contre la barbarie. Elle réaffirme ses valeurs en refusant l'amalgame. Nous ne nous laisserons pas pervertir par la haine ni submerger par la peur. Unis, nous lutterons contre l'obscurantisme et le fanatisme de ceux qui foulent aux pieds les valeurs humaines.

La vie doit continuer et la réalité quotidienne de notre village concerne également les chantiers très importants qui s'y déroulent. Les travaux de l'Eglise sont en cours, sans doute pour près de deux ans encore puisqu'ils sont divisés en trois tranches. La boulangerie est aujourd'hui terminée. La tradition artisanale y est respectée dans un contexte agréable et moderne et la bonne odeur du pain nous appelle dès les premières lueurs de l'aube. Je vous invite bien entendu à soutenir l'installation de ce nouveau commerce tenu par un couple jeune et dynamique qui s'est engagé à vous satisfaire.

Les divers travaux de voirie sont également achevés, que ce soit rue Rompteaux ou au cimetière. Dans la rue Jaurès, une canalisation de grande capacité est construite pour évacuer les eaux pluviales. Nous avons reçu la déclaration d'intention de commencement des travaux pour le passage sous la voie SNCF. La synchronisation de ces chantiers devrait à court terme apporter une contribution importante à la résolution des problèmes d'inondations en période d'orage. La résidence pour les séniors est en construction et pourrait être livrée au cours du deuxième semestre de l'année prochaine. Tout se présente donc pour le mieux.

Au mois de décembre, vous serez appelés à élire vos conseillers régionaux. Votre suffrage sera d'autant plus important que la nouvelle région regroupera cinq départements. Votre vote conditionnera notre vie pendant une période de six ans. Je vous invite donc à participer à ce scrutin et à exprimer votre opinion car l'action du Conseil Régional a une influence non négligeable dans notre vie quotidienne.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez.

Vie Erroise 69 - Décembre 2015

S O M M A I R E

Le mot du Maire .....page 2

Informations municipales.....page 4 à 11

Comptes-rendus du Conseil Municipal.....page 12 à 17

Prévention.....page 18

Agenda .....page 19

Vie locale

- Etat Civil .....page 20
- Travaux .....page 21
- Cérémonies et festivités.....pages 22 et 23
- Ouverture de la boulangerie.....page 24
- Marché de Noël .....page 25
- Spectacle de Noël pour les écoliers.....page 26
- Vœux du Maire .....page 27
- Repas des Aînés 2016.....page 28

La vie associative

- Les Parents d'Elèves .....page 29
- A Erre Obic.....pages 30 et 31
- USEH .....pages 32 et 33
- Eklektik.....page 34
- Harmonie municipale .....page 35 à 37

Culture

- Médiathèque.....page 38
- Découvrir Erre.....page 39 à 46

Réveillon du Nouvel an.....page 47

Vous avez la parole.....page 48

On vous informe…

La mairie

91 rue Jules Guesde
59171 ERRE
☎ 03 27 86 61 05
Fax : 03 27 86 29 36
✉ mairie.erre1@cegetel.net
www.mairieerre.com

Horaires :

Lundi : 14 h – 17 h
Mardi : 10 h – 12 h / 14 h -17 h
Mercredi : 8 h 30 – 12 h
Jeudi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h
Vendredi : 10 – 12 h / 14 h – 17 h
Samedi : 8 h 30 – 12 h

Lundi et vendredi de 14 h à 17 h : formalités d'urbanisme, accès au cadastre et aux archives.

La déchetterie

☎ 03 27 43 78 99
www.siaved.fr

Horaires été :

De mars à octobre :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Horaires hiver :

De novembre à février :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h,
- dimanche : de 9 h à 12 h

Fermée les jours fériés.

Le city stade

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30,

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h à 17 h 45.

L'agence postale

☎ 03 27 96 30 44

Horaires :

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h.

Les tickets de cantine sont en vente au prix de 3.47 € l'unité.

Le samedi, il est possible de retirer les colis, les recommandés et les tickets de cantine en mairie.

Fermeture du 26/12/2015 au 04/01/2016 inclus

Le cimetière

Horaires été :

Du 1er avril au 31 octobre :

du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30

Horaires hiver :

Du 1er novembre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h à 17 h 45.

Permanences du Maire et des Adjoints :

M. Alain PAKOSZ, Maire :	sur rendez-vous le samedi
M. Jean-François DALY, 1er Adjoint :	sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h
Mme Claudine GORGUET, 2ème Adjointe :	sur rendez-vous les mardi et vendredi de 10 à 12 h
M. Patrick VERDIN, 3ème Adjoint :	sur rendez-vous le samedi de 10 à 12 h
Mme Rolande GROLIER, 4ème Adjointe :	sur rendez-vous les lundi et vendredi de 14 à 16 h 30

Numéros de téléphone :

Médiathèque :	09 81 83 94 27
Sapeurs-Pompiers :	18
GDF urgence SECURITE GAZ :	0 810 433 659
Police SOMAIN :	03 27 86 91 70
SAMU :	15
CENTRE ANTI – POISON :	0800 59 59 59
S.O.S. MAINS :	03 20 95 75 00
Médecin de garde :	03 20 33 20 33
Médecin généraliste :	
Docteur BODUAIN :	03 27 90 90 97
Chirurgien dentiste :	
Docteur VARLET :	03 27 86 36 96
Infirmières :	
Mmes BODART–ADAMO, SURMONT–SILVERT et	
PATTE-FONTAINE :	06 87 92 05 29
Ambassadeurs du tri :	08 00 58 58 54

Recensement obligatoire à 16 ans :

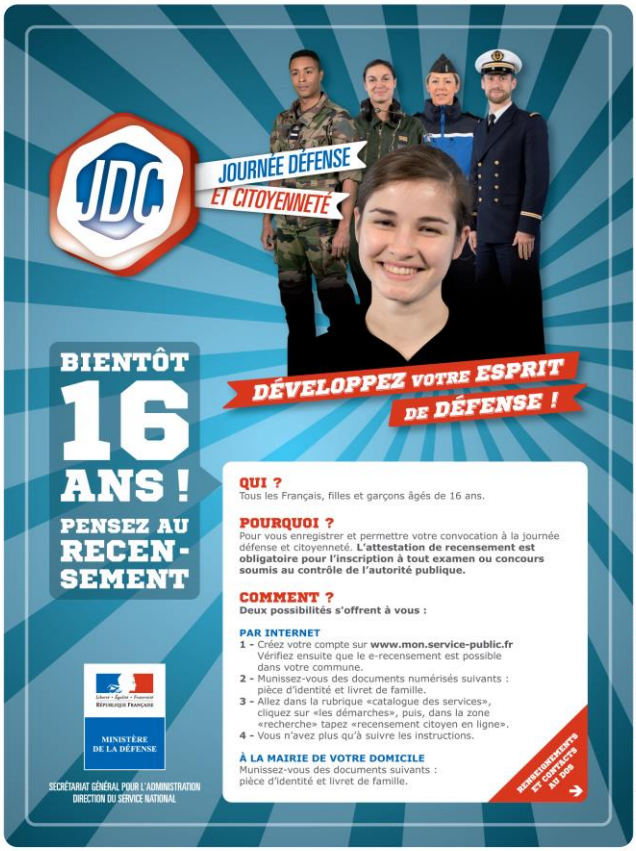

Permanence de l'assistante sociale :

Mme GUIGONNET reçoit en mairie le 2ème jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h.

Sinon, contacter l'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale située à SOMAIN 38 rue Léon Gambetta ☎ 03 59 73 30 30.

On vous informe…

➢ *Elections régionales les 6 et 13 décembre 2015.*

➢ *<u>Rappel</u> : les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire sur les listes électorales en mairie jusqu'au 31 décembre.*

➢ *Fermeture de la mairie l'après-midi, les jeudis 24 et 31 décembre.*

➢ *La Commune recherche des bénévoles dans le cadre des activités périscolaires (initiation à l'anglais, couture, tricot…). Toute personne intéressée doit contacter la mairie au 03 27 86 61 05.*

Les colis de Noël

- Pour les Aînés, la distribution, organisée par le CCAS et la Municipalité, aura lieu le **samedi 19 décembre au matin**,

- Pour les bénéficiaires du RSA ou personnes en fin de droit ASSEDIC ou chômeurs non indemnisés (selon la composition de la famille), vous pourriez bénéficier du colis de Noël. Toutefois, <u>vous devez au préalable vous inscrire en mairie avec un justificatif de votre situation et l'avis d'imposition 2014 avant le 9 décembre dernier délai.</u>
  Après examen de votre demande, le colis vous sera remis en mairie le **mardi 22 décembre de 10 h à 12 h**. **<u>Aucun colis ne sera remis après cette date</u>**.

Parcours du coeur dimanche 3 avril 2016 de 9 h à 11 h

Les salles

- **Révision des tarifs de locations des salles au 1er janvier 2016 :**

		Salle des fêtes		Salle de réunion	
		Tarifs	Arrhes	Tarifs	Arrhes
Errois	1 journée L-J			104	52
	Week-end	416	208	167	83
Extérieurs	1 journée L-J			200	100
	Week-end	600	300	300	150
Elus, Associations, Personnel	1 journée L-J			55	27
	Week-end	208	104	84	42

(L-J) : du lundi au jeudi

- **Pour connaître la disponibilité des salles, vous pouvez soit :**
  - contacter Mme GROLIER pendant ses permanences : le lundi ou le vendredi de 14 h à 16 h 30,
  - consulter notre site internet, www.mairieerre.com, rubrique "location des salles" puis sélectionner la salle que vous désirez.

Pour rappel :

■ la salle des fêtes :

- n'est pas disponible à la location la semaine,
- peut contenir 150 personnes maximum.

■ la salle de réunion :

- peut contenir 30 personnes maximum,
- n'est pas équipée d'appareil permettant la cuisson des aliments.

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISEMENT DE DOUAI

COMMUNE DE ERRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de ERRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire;
Vu l'article L 2213-26 du Code général des collectivités territoriales;
Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,

ARRETE :

Article 1er : Le Maire rappelle aux particuliers occupant une habitation au sein de la Commune qu'ils sont tenus de ramoner leur cheminée une fois l'an.

Article 2 : Les infractions au présent arrêté municipal pourront être poursuivies conformément à la législation en vigueur.

ERRE, le 01/10/2015
Le Maire,
Alain PAKOSZ

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COMMUNE DE ERRE

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Vu l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,
Vu le règlement sanitaire départemental,

Le Maire,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire par temps de neige pour éviter les accidents corporels. Que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

ARRÊTE :

Article 1er : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.

Article 2 : Les infractions au présent arrêté pourront être poursuivies conformément aux lois.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis pour information à
- Monsieur le Sous-Préfet de Douai
- Monsieur le Commandant de police de Somain.

Fait à ERRE le 01/10/2015
Le Maire,
Alain PAKOSZ

MAIRIE DE ERRE
59171

Cœur Communauté de Communes d'Ostrevent

Programme d'amélioration de l'habitat : Habiter Mieux en Cœur d'Ostrevent

Coeur d'Ostrevent a engagé **un ambitieux programme de traitement de l'habitat privé ancien** : le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habitat Durable ».

L'objectif est de traiter annuellement 120 logements, à minima, pendant 3 ans : 105 logements/an de propriétaires occupants et 15 logements/an de propriétaires bailleurs.

Ce programme est réalisé avec le soutien de l'Etat, de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui subventionne les travaux. La Conseil Régional Nord - Pas de Calais apporte également son soutien dans le cadre du « Plan 100 000 logements ». Enfin, le Conseil Général intervient auprès des propriétaires les plus modestes.

A travers son PIG « Habitat durable », Coeur d'Ostrevent intervient sur l'amélioration énergétique des logements, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et l'éradication de l'habitat indigne et insalubre.

Pour pouvoir bénéficier des subventions, il suffit de remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre propriétaire d'un logement de plus de 15 ans.
- ✓ Ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux 0 de moins de 5 ans.
- ✓ Ne pas dépasser les plafonds de ressources pour les propriétaires occupants.
- ✓ Réaliser des travaux permettant de réaliser 25% d'économies d'énergie.
- ✓ Conventionner le logement pour les propriétaires bailleurs.

Une fois les critères d'éligibilité vérifiés, **SOLIHA (anciennement PACT du Douaisis) vous accompagne gratuitement dans votre démarche** de la définition de votre projet de travaux, au montage et au suivi de votre dossier de subventions.

Des aides financières exceptionnelles peuvent être mobilisées pour votre projet de travaux.

Depuis le démarrage du programme, plus de 150 dossiers ont déjà été réalisés pour un montant total de plus de 3 millions d'euros de travaux et de plus de 2 millions d'euros de subventions.

Pour plus de renseignements **contactez** :

SOLIHA
130, boulevard Delebecque
59 500 DOUAI
Tél : 03 27 95 89 29
Mail : pig@cc-coeurdostrevent.fr

Ou rendez-vous aux permanences, chaque mercredi de 14h00 à 17h00, au siège de Cœur d'Ostrevent (avenue du Bois - 59 287 – LEWARDE).

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agence nationale de l'habitat Anah

HABITER MIEUX

Plan 100 000 logements
NORD-PAS DE CALAIS

SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ

Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18 h 30.

Etaient présents : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet – Patrick Verdin – Michel Koniusz – Francis Sénéchal – Rolande Grolier – Edouarine Pecqueur – Nadine Leclercq – Christelle Rutkowski – Nathalie Evrard – Jean-François Delporte – Hervé Richard et Michel Tiefenbach.

Excusée : Martine Roussel (Procuration à Jean-François Daly)

Secrétaire de séance : Hervé Richard.

I – Délibérations

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité**, vote l'intégration des communes de Beuvry-la-Forêt et d'Orchies dans la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO).

- **à l'unanimité**, accepte de faire bénéficier les personnes handicapées ou invalides d'un abattement de 10% à la taxe d'habitation.

- **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à signer une convention et les actes correspondants pour l'implantation et l'entretien des trottoirs rue E. Branly (RD143).

- **à l'unanimité**, approuve l'adhésion au SIDEN-SIAN de la Communauté de Communes des Vallons d'Anizy (Aisne) avec transfert de la compétence « assainissement collectif », l'adhésion de la commune de Quiery-la-Motte (Pas-de-Calais) avec transfert de compétence « eau potable » et « défense extérieure contre l'incendie », de la commune d'Hendecourt-les-Cagnicourt (Pas-de-Calais) avec compétence « eau potable », de la commune d'Auxi-le-Château (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « eau potable », « assainissement collectif, « assainissement non collectif », « gestion des eaux pluviales urbaines», de la proposition d'adhésion à compter du 1er janvier 2016 de la métropole européenne de Lille avec transfert des compétences « eau potable ».

- **à l'unanimité**, accepte la mutualisation avec la CCCO d'un groupement de commandes pour l'achat de sel de déneigement.

- **à l'unanimité**, autorise M. le Maire à assister au Congrès des Maires de France qui aura lieu les 17, 18 et 19 novembre 2015. Les frais inhérents à cette mission seront pris en charge par la Commune.

- **à l'unanimité**, émet un avis favorable concernant la reprise des tombes à l'abandon au cimetière.

- **à l'unanimité,** accepte l'installation de cavurnes (caveaux permettant de déposer des urnes funéraires) qui pourra accueillir un maximum de 4 urnes et la création d'une concession trentenaire de 1m² au cimetière au tarif de 300 € à compter du 1/10/2015.

- **à l'unanimité**, vote la révision du règlement du cimetière relative à la création de cavurnes.

- **à l'unanimité**, vote une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des parents d'élèves pour

la prise en charge des repas lors de la visite des écoliers anglais à l'école S. Lanoy de Erre.

- **à l'unanimité**, accepte le rapport d'activité annuel 2014 du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine d'Hornaing (SIGPH).

- **à l'unanimité**, vote la motion d'alerte aux pouvoirs publics en proposant son soutien à l'Association des Maires de France concernant la baisse des dotations aux Communes.

- **à l'unanimité**, approuve les décisions modificatives suivantes au BP 2015 :

Investissement : dépenses	
Ch 020 Article 020 (dépenses imprévues)	- 22 083.47 €
Ch 20 Article 202 (frais liés aux doc. d'urbanisme)	20 513.64 €
Ch 16 Article 1641 (emprunt en €)	1 569.83 €
Fonctionnement : dépenses	
Ch 022 Article 022	- 1 735.00 €
Ch 65 Article 6574 (subvention aux associations)	500.00 €
Ch 66 Article 66111(intérêts réglés à échéance)	835.00 €
Ch 66 Article 6688 (commission d'emprunt)	400.00 €

- **à la majorité**, autorise l'Association Mandarine (mutuelle santé) à faire ses propositions aux administrés de la commune. *Abstention de M. Michel Tiefenbach.*

II – <u>Travaux</u>

- Réhabilitation de la boulangerie. L'entreprise Cergnul a commencé les travaux de réhabilitation. Le planning établi est respecté et permet d'envisager la réception à la fin du mois d'octobre ou tout début novembre.

- La restauration de l'église a commencé le 1er juin 2015 pour une durée de 10 mois. Les travaux de désamiantage ont commencé le 3 septembre comme prévu. Le planning d'intervention est respecté.

- Travaux rue Rompteaux prolongée. Les travaux ont été réalisés par Noréade et la réfection de la voirie commencera le 28 septembre 2015.

- Cimetière : Les travaux d'accès au cimetière viennent de débuter. Une allée sera réalisée en enrobé et les côtés aménagés.

- Les travaux d'assainissement rue J. Jaurès ont commencé et dureront environ 4 mois dans l'espoir de mettre fin aux inondations de ce quartier lors des pluies d'orage. Noréade a d'ailleurs transmis un courrier d'explication aux riverains. Parallèlement le dossier technique pour le passage sous la voie SNCF doit être finalisé et le raccordement effectué à l'issue des travaux.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2015

III – Situation budgétaire

Au 23 septembre 2015 la situation budgétaire de la Commune se présente comme suit :

Investissement
- Dépenses 167 087.05 €
- Recettes 120 879.94 € (Il faut y ajouter le résultat reporté 933 004.40 €)

Fonctionnement
- Dépenses 615 900.73 €
- Recettes 745 408.55 € (Il faut y ajouter le résultat reporté de 334 225 €)

L'Etat de consommation des crédits est conforme aux prévisions.

IV – Informations diverses

- M. le Maire rappelle au Conseil qu'il a été décidé de donner le nom de « salle Jean-Marie LEROY » à la salle des arts martiaux de la commune. La Municipalité a ainsi rendu hommage à cet entraîneur disparu subitement le 16 juin 2015 qui a tant fait pour son club (Taï-Jitsu Self Défense). Une plaque commémorative sera apposée le 10 octobre 2015 à 11 h 30 en présence de sa famille, des associations et des représentants de la Municipalité.
- Nouvelles activités péri éducatives : Mme Grésillon, enseignante à l'école est volontaire pour prendre en charge une activité dans le cadre des NAP. Elle sera rémunérée sur la grille des heures supplémentaires accomplies par les enseignants à la demande des communes.
- M. le Maire communique à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour 2014 suivant décret n°2000-404 du 11mai 2000.
- M. Delanoy, Conseiller départemental est intervenu auprès du Conseil Départemental pour le nettoyage des giratoires d'accès à l'autoroute et pour le traitement de la villa Denise ainsi que du carrefour D13 et D130.
- SDIS Nord : recueil des actes administratifs du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours.
- Observatoire régional de santé : dossier n°43.
- CCCO : compte-rendu de la réunion sur la lecture publique sur le territoire de Cœur d'Ostrevent.
- SCOT : observatoire de l'environnement climat n°3.
- Agence de l'eau : chiffres 2015.
- ACOMFrance : procès-verbal du Conseil d'administration du 6/07/2015 à Paris.
- ACOMFrance : actes de la conférence débat sur l'exploitation des gaz de la lithosphère.
- ACOMFrance : compte-rendu du comité exécutif d'EURACOM.
- Mission locale : rapport d'activité 2014.
- Noréade : lettre des commissions consultatives des services publics n°39 (mai et juin 2015).
- Noréade : lettre d'actualité juridique de la fédération nationale des collectivités concédantes et des régies, département de l'eau.
- Note du SDIS concernant son fonctionnement.
- PLIE du Douaisis : bilan d'activités 2014.

A l'issue de la séance M. Bailleul, présent dans le public questionne M. le Maire sur la procédure à suivre pour acheter une cavurne.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 20 h 40.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 novembre 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour à 18 h 30.

Etaient présents : Alain Pakosz – Jean-François Daly – Claudine Gorguet – Patrick Verdin – Rolande Grolier – Michel Koniusz – Edouarine Pecqueur – Nadine Leclercq – Nathalie Evrard – Jean-François Delporte – Michel Tiefenbach et Hervé Richard (Arrivée à 19h10)

Excusés :

- Martine Roussel (procuration à Jean-François Daly),
- Francis Sénéchal (procuration à Patrick Verdin),
- Hervé Richard (procuration à Claudine Gorguet).

Secrétaire de séance : Nathalie Evrard.

I – Délibérations

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité,** autorise Monsieur le Maire à présenter aux services préfectoraux un rapport établi par la société Véritas sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée portant sur l'église, la mairie et l'agence postale.

- **à l'unanimité**, vote la révision des tarifs des locations des salles et arrhes à compter du 1er janvier 2016 :

	Périodes	Salles	Tarifs	Arrhes
ERRE	Week-End	Petite salle	167	83
	1 journée LJ		104	52
	Week-End	S. des fêtes	416	208
Extérieurs	Week-End	Petite salle	300	150
	1 journée LJ		200	100
	Week-End	S. des fêtes	600	300
Elus, Personnel, Associations	Week-End	Petite salle	84	42
	1 journée LJ		55	27
	Week-End	S. des fêtes	208	104

LJ : du lundi au jeudi

- à l'unanimité, vote la révision des tarifs de location des garages rue Hubert Parent et Jean Jaurès à compter du 1er janvier 2016.

Rue Hubert Parent :
Location mensuelle : 30.35 €
Location annuelle du terrain : 70.13 €

Rue Jean Jaurès :
Location mensuelle : 42.84 €

- à l'unanimité, vote la révision des différents tarifs au cimetière communal à compter du 1er janvier 2016 :

Concession trentenaire, le m² : 53.61 €
Columbarium, concession trentenaire : 994.47 €

- à l'unanimité, émet un avis favorable à la réactualisation des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires (IFTS) des fonctionnaires de catégorie A et B de la filière administrative et porte les coefficients à 4 pour le grade de rédacteur et à 7.7 pour le grade rédacteur principal 1ère classe à compter du 1er janvier 2016.

- à l'unanimité, autorise M. le Maire et 4 membres du Conseil Municipal se rendre à Amiens dans les ateliers du maître verrier mandaté pour la restructuration des vitraux de l'Eglise. Les frais inhérents à cette mission seront pris en charge par la commune.

- à l'unanimité, modifie le tableau des effectifs actuel de la Commune en créant les grades suivants :

- Service technique : Adjoint principal de 2e classe 1
- Service administratif : Attaché 1

- à l'unanimité, approuve le passage en non-valeur des créances irrécouvrables suivantes : les titres de recettes n°7, 10, 108, 109, 146, 149/2010 listés en demande non-valeur au n° 1870760211 pour la somme de 495.12 €.

- à l'unanimité, approuve l'abrogation des délibérations n°42 du 14/11/2002 créant la régie de recette « vaisselle cassée » et n°38 du 14/11/2002 créant la régie des arrhes dans un but de les réintégrer en produits annexes à la régie location de salles à compter du 01/01/2016. Ces recettes seront encaissées en numéraire ou chèque contre remise à l'usager d'une quittance.

- à l'unanimité, émet un avis défavorable à la proposition de dissolution du Syndicat des Communes Intéressées car le calendrier indiqué est trop court pour préparer l'évolution du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

- à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'adhésion des communes de Morbecque et Steenbecque au SIDEN-SIAN.

Dans un contexte difficile de crise, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire. Pour rappel, le prix d'un ticket de cantine est de 3,47 €.

II – <u>Travaux</u>

- Réhabilitation de la boulangerie. L'entreprise Cergnul termine les travaux. L'ouverture du commerce est prévue le 18 novembre.

- La restauration de l'église a commencé le 1er juin 2015 pour une durée de 10 mois. Le planning d'intervention est respecté. La tranche conditionnelle n°1 est envisagée dès le mois de mars 2016 en fonction de l'élaboration du prochain budget.

- Travaux rue Rompteaux prolongée. La voirie est terminée à la grande satisfaction des riverains.

- Cimetière : les travaux d'accès au cimetière sont terminés.

- Les travaux d'assainissement rue J. Jaurès suivent leur cours. Une déclaration d'intention de commencer les travaux sous la voie SNCF nous est parvenue. La synchronisation de ces travaux doit permettre de répondre rapidement aux problèmes d'inondations.

III – Situation budgétaire

Au 12 novembre 2015, la situation budgétaire de la Commune se présente comme suit :

Investissement

- Dépenses 490 089.46 €
- Recettes 323 172.53 € (Il faut y ajouter le résultat reporté 933 004.40 €).

Fonctionnement

- Dépenses 676 131.71 €
- Recettes 840 222.80 € (Il faut y ajouter le résultat reporté de 334 225 €).

L'Etat de consommation des crédits est conforme aux prévisions.

IV – Informations diverses

- Une réunion de travail a eu lieu concernant la villa Denise et le carrefour de la D13 et de la D130. Plusieurs scenarii sont à l'étude et seront présentés en mars 2016.
- Fenain : prescription d'une procédure de révision générale du PLU.
- Finances locales : la réforme de la Dotation Générale de Fonctionnement des Communes est reportée d'un an. La CCCO a mandaté une étude qui permettra d'informer les communes sur les prévisions 2016.
- SIDEN-SIAN : rapport annuel d'activité 2014 et magazine Liaison de septembre 2015
- SDIS Nord : recueil des actes administratifs circulaire préfectorale. Engagement de l'Association des maires de France pour la promotion et le développement du volontariat sapeur-pompier parmi les personnels des communes et intercommunalités.
- SDIS Nord : recueil des actes administratifs du Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (février 2015).
- Noréade : lettre des commissions consultatives des services publics n°40 (juillet et août 2015).
- Maisons et cités octobre 2015 et rapport d'activité 2014.
- Observatoire Régional de la Santé n°44.
- Lettre d'information du SAGE Scarpe Aval.
- Note du SDIS concernant la mise en service du nouveau centre Opérationnel (CODIS) situé à Villeneuve-d'Ascq.
- Commission nationale du débat public : compte-rendu sur le Réseau Express Grand Lille.
- SIAVED : prix et qualité du service public.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres présents n'ayant plus de remarque à formuler ni de question à poser, Monsieur le Maire a levé la séance à 19 h 55.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Un bilan de santé gratuit

Qu'est-ce qu'un bilan de santé ?
Il s'agit d'un ensemble d'examens effectués par différents professionnels pour faire un point complet sur votre santé : test de la vue, test de l'audition, test du souffle, électrocardiogramme,…

Qui est concerné ?
Tous les assurés de plus de 16 ans dépendant de l'Assurance Maladie Lille-Douai.

Où passer un bilan de santé ?
Au centre d'Examens de Santé Eliane Andris au 125 rue Saint Sulpice à Douai.

Comment s'inscrire ?
Sur ameli.fr, rubrique Votre caisse, nos actions de prévention.
Par téléphone au 03 27 97 73 73 (du mardi au samedi midi).

Agenda

Décembre	
5	Journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie cour de la mairie à 11 h
6	1er tour des élections régionales 8 h – 18 h
13	2éme tour des élections régionales 8 h – 18 h
	Marché de Noël de 10 h à 18 h à la salle des fêtes
17	Spectacle de Noël pour les enfants de l'école
18	Marché de Noël de l'école
19	Noël foot
	Distribution du colis des Aînés
22	Retrait des colis RMIstes en mairie le matin à partir de 10 h
30	Don du sang 9 – 12 h et 14 – 18 h à MARCHIENNES salle des fêtes
Janvier	
8	Vœux du Maire à 18 h 30
Février	
14	Repas des Aînés à 12 h
21	Spectacle de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
25	Don du sang à SOMAIN Centre Culturel Albert Camus de 10 h à 18 h
28	Repas des Colombophiles
Mars	
5	Loto foot
12	Assemblée Générale des Anciens combattants à 10 h
	Repas de l'A Erre Obic
25	Assemblée Générale de l'Amicale pour le don de Sang Bénévole de Somain et de ses environs à 10 h à l'Hôtel de ville de Somain
26	Concert de rock

Etat Civil (4ème trimestre 2015)

Bienvenue aux nouveau-nés :

- PETIT Marius le 8 septembre
- KUNZLI Maëva le 18 septembre
- BOSCAINI Clémence le 1er octobre
- BOSCAINI Capucine le 1er octobre
- BRILLION Maëlys le 21 octobre
- DRUESNE Mathias le 28 octobre

Ceux qui nous ont quittés :

- LANDA Rigoletto le 4 octobre à Dechy
- TISON Jean le 13 octobre à Erre

Travaux réalisés ou en cours de réalisation

Suite aux inondations récurrentes dans la commune, des travaux de grande ampleur ont lieu dans la rue Jean Jaurès afin d'évacuer les eaux de ruissellement et de les envoyer vers le déversoir d'orage situé à côté du château d'eau.

1ère phase des travaux de rénovation à l'église Saint Martin.

Réfection de la chaussée et des trottoirs dans la rue Rompteaux.

Création d'une allée en enrobé pour accéder au cimetière.

Cérémonies et festivités

• le 10 octobre s'est déroulée l'inauguration de la plaque commémorative à la salle des arts martiaux en la mémoire de Monsieur Jean-Marie LEROY, fondateur du club de Taï Jitsu en 2012.

• le 24 octobre a eu lieu le thé dansant dans le cadre de la Semaine bleue, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

• le 11 novembre :

→ le défilé : élus, Anciens combattants, représentants des associations, parents et enfants ont rendu hommage aux soldats morts pour la France.

→ l'accueil des nouveaux arrivants : ont été accueillis en 2015 dans notre commune

Madame DUPIRE, Monsieur et Madame PESIN-BISIAUX, Monsieur et Madame LEMAIRE-LEFEBVRE, Monsieur et Madame DOUIRMI, Monsieur et Madame DAVID, Madame VERSCHELDE, Monsieur et Madame DELANSAY, Monsieur et Madame WASTYN, Monsieur et Madame TISON, Monsieur et Madame DUPUIS, Monsieur et Madame GUIOT, Monsieur et Madame DEBRUILLE-DESCAMPS, Monsieur et Madame GUYOT, Monsieur et Madame ROSSI, Monsieur et Madame BOSCAINI.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux Errois et les félicitent d'avoir choisi notre Commune.

N. B. : les nouveaux arrivants sont priés de se faire connaître en Mairie.

Ouverture de la boulangerie « Le Fournil Errois »

La boulangerie a ouvert ses portes récemment. Nous tenions à remercier Monsieur le Maire, ses Adjoints, le Conseil Municipal et tout le personnel de la mairie pour l'aide apportée dans ce projet.
Merci également à l'ensemble des habitants du village pour leur soutien régulier.
Voici quelques informations utiles concernant la boulangerie :

Nos spécialités : boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, tarterie, sandwicherie et pains spéciaux.
Nous proposons des produits artisanaux et nos farines sont élaborées dans les moulins régionaux.

Nos horaires :

- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h
- Le samedi de 6 h 30 à 19 h
- Le dimanche de 7 h 30 à 13 h.

Notre jour de fermeture est le mercredi.
Nous serons également présents sur le marché de Noël à ERRE le dimanche 13 décembre et vous proposerons coquilles, placek, gaufres et chocolat artisanal.

A bientôt, Emilie et Stephen

Marché de Noël à Erre
Salle des Fêtes de Erre - Cour de la Mairie
Dimanche 13 Décembre 2015
de 10h à 18h Non-Stop
Entrée Gratuite
Exposition Artisanale
Gastronomie - Décoration - Cadeaux - Nombreuses Animations - Ateliers Créatifs
Présence du Père Noël
Tirage de la Tombola de Noël à 17h
Promenades à Poney et présence des Personnages «La Reine des Neiges »

La Municipalité reçoit les écoliers de ERRE pour le grand spectacle de Noël

Jeudi 17 décembre à 9 h 30
à la salle des fêtes

A l'issue du spectacle, Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux remettront aux enfants leur cadeau de fin d'année.

Seuls les enfants scolarisés à ERRE assisteront au spectacle. L'équipe pédagogique se chargera de les emmener à la salle des fêtes et assurera l'encadrement de ce divertissement.

Les parents reprendront leur(s) enfant(s) aux portes de la salle des fêtes.

I N V I T A T I O N

Alain PAKOSZ, votre Maire,

Les Adjoints et Conseillers Municipaux,

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
du Maire organisée à la salle des fêtes

Vendredi 8 janvier 2016 à 18 h 30

Nous vous attendons nombreux !

Meilleurs Voeux 2016

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 14 février 2016

à 12 h à la salle des fêtes

Un repas entre amis, des chants, des danses… Venez nous rejoindre et passer une bonne journée.
Si vous avez 65 ans et plus, seul(e) ou en couple, le C.C.A.S. aura l'honneur et la joie de vous accueillir au repas des Aînés.
Pour le conjoint n'ayant pas l'âge requis, une participation de 30 € sera demandée.

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Claudine GORGUET

✂----------

REPAS DES AÎNÉS 2016

Coupon de réservation à retourner en Mairie ***avant le 05/02/2016***

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	AGE	GRATUIT ? (OUI/NON)*

TOTAL : _____ €

Adresse : _____

Peut se déplacer : OUI ☐ NON ☐

Gratuit pour les personnes âgées de 65 ans et plus, sinon 30 €

Association des Parents d'Élèves

Composition du bureau pour l'année 2015-2016 :

PRESIDENTE
Odile VANDEWALLE

TRESORIERE
Sophie BORYSIAK

SECRETAIRE
Anne-Sophie LETENEUR

VICE - PRESIDENTE
Estelle MOURIZAT

TRESORIERE ADJOINTE
Marina DIEULOT

SECRETAIRE ADJOINTE
Delphine BEHAL

L'Association des Parents d'élèves s'est réunie le 25 septembre 2015 pour élire les nouveaux membres du bureau dont voici les photos et les noms. L'APE repart cette année encore pleine de dynamisme et de vivacité pour accompagner les projets de l'école et l'épanouissement de tous les enfants. Pour joindre et même rejoindre notre APE, contactez-nous par mail : odile.vandewalle@yahoo.fr.

Une bourse aux jouets et à la puériculture a été organisée le 8 novembre :

A Erre Obic

L'association A Erre Obic vous propose, depuis plus de 25 ans, des cours de gymnastique et de step.

Ceux-ci sont animés par :

Nadine

pour le step (mardi et jeudi)

et la gym (jeudi)

Nadia

pour la gym (mardi)

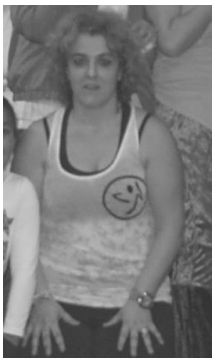

Depuis, se sont ajoutés des cours de Zumba assurés par des animateurs qualifiés.

Si cette activité vous intéresse, rejoignez-nous :

le lundi avec Sophie

le mercredi avec Valentin *(à droite sur la photo)*

le vendredi avec Dorothée

Ponctuellement, de nouvelles activités sportives sont présentées par l'association.

Ainsi René (à droite sur la photo ci−contre) est venu de Bruxelles pour une démonstration de Bokwa. Cette nouvelle discipline mélange cardio, musculation et flexibilité sur des rythmes africains et latins.

Les séances de jumping sont animées par Andy.

Tous nos cours ont lieu à la salle de sport située dans la cour de l'école.

Horaires : Gym : le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
le jeudi de 18 h 30 à 19 h30
Step : le mardi de 19 h 40 à 20 h 40
le jeudi de 19 h 40 à 20 h 40

Tarifs pour l'année 2015 / 2016 :

Gym ou step :

- Erroises : 70 €
- Extérieures : 75 €

Step et gym :

- Erroises : 120 €
- Extérieures : 130 €

Cours de zumba : Le lundi à partir de 19 h 30,
Le mercredi à partir de 19 h 45,
Le vendredi à partir de 19 h 30.

Tarifs : 5 € la séance
40 € la carte de 10 séances
100 € pour un cours par semaine
160 € pour deux cours

Renseignements : 06.08.95.91.90 (matinée),
06.29.80.46.77 (dans la journée)

ou en vous rendant à la salle de sport aux jours et heures données ci-dessus.

Venez nombreuses et nombreux !

REPAS DE L'A Erre Obic

En dehors de ces activités sportives, l'association organise chaque année un repas dansant.
Il aura lieu le samedi 12 mars 2016.

Ce repas est ouvert à tous les habitants de la commune.
Nous vous attendons pour partager cette soirée dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au :
06.08.95.91.90 (en matinée), 06.29.80.46.77 (dans la journée).

Union Sportive Erre Hornaing

A l'USEH, le bien vivre ensemble est au cœur de nos préoccupations !
Chaque année, l'USEH accueille une pléiade de joueurs issus des deux communes dont elle porte l'identité (Erre Hornaing) mais aussi des communes avoisinantes. L'union sportive a enregistré à ce jour 235 licences, fidélisant plus de 90% de ses joueurs de l'an dernier ! Les "nouvelles têtes" n'ont pu qu'apprécier les nouvelles installations erroises (vestiaires magnifiques) et le nouveau club house hornaingeois. La qualité des terrains bien entretenus permet à tous les éducateurs de proposer des entrainements de qualité.

Le foot animation se porte bien (dont la totalité des matchs se déroulent à Erre) !

La qualité des u6–u7 coachée par Grégory LEFEBVRE et ses fidèles assistants, des parents volontaires tous les week-ends, a doublé son effectif d'enfants pour atteindre une moyenne de 25 enfants à chaque entraînement. Le groupe u6-u7 a déjà participé à plusieurs plateaux. Le but premier est la découverte des règles du football auxquelles s'associent inéluctablement les premières joies et déceptions sur le rectangle vert.

La catégorie u8-u9 est encadrée par Christophe STEUX et Frédéric BULTEEL pour les u9 et par Anthony BIONDOLILLO pour les u8. Là aussi, le club se structure de manière efficace car il est possible de travailler par âge, ce qui est bénéfique dans le sens où les enfants pourront venir apprendre le football et prendre du plaisir toujours avec la même bande de copains. Cela se remarque dans les progrès que les enfants font lors des différents plateaux auxquels ils participent.

La catégorie u10–u11 : cette catégorie est coachée par Joachim TACHFINI et Mathias DELCAMBRE. 2 équipes sont inscrites en championnat, une équipe niveau B avec des résultats qui montrent que le groupe vit bien et passera logiquement au niveau du dessus courant janvier (5 victoires et 1 défaite à ce jour !). Le deuxième groupe est inscrit en niveau C, l'effectif est constitué de beaucoup d'enfants qui débutent le football. A noter que cette catégorie est passée d'un effectif de 18 enfants à 35. Preuve que USEH fait parler d'elle pour la qualité de sa formation et le bien vivre ensemble.

La catégorie u12-u13 qui clôture la partie foot animation est coachée par Anthony BIONDOLILLO et Romain HUREZ. Elle est inscrite en niveau A, le plus haut niveau à cet âge. Les garçons alternent le bon et le moins bon à la mi-parcours, ils sont 2ème à égalité de point avec Arleux-Féchain. La grande surprise vient de l'effectif qui en début de saison n'était pas suffisant pour inscrire une 2ème équipe mais au regard de l'affluence de nouveaux enfants inscrits, le club engagera une équipe 2 en niveau C pour janvier. Pour le moment, les enfants jouent en amical tous les 15 jours pour se préparer pour le championnat.

u6-u7

A noter :

- le samedi 19 décembre : l'arbre de Noël qui aura lieu à la salle des fêtes de Erre,
- les 9 et 10 janvier 2016 : le tournoi en salle à Hornaing.

Envie de rejoindre le club en dirigeant actif, entraîneur ou partenaire privé, pour tout contact, rapprochez-vous du président **Samuel CHOTEAU au 06 15 24 46 51** ou via le Facebook du club (US Erre Hornaing) où vous retrouverez toutes les actus du club.

EKLEKTIK
Club de danse

Vous voulez danser dans un club dynamique, nous vous accueillons :

- Les tout-petits (4 – 7 ans) : mercredi de 14 h 30 à 15 h 30,
- Les petits (8 – 12 ans) : mercredi de 15 h 30 à 16 h 30,
- les ados (13 – 17 ans) : mercredi de 16 h 30 à 17 h 30,
- les adultes (+ 18 ans) : lundi de 17 h 30 à 19 h 00,
- les adultes confirmés : mercredi de 18 h à 19 h et samedi de 14 h à 16 h.

Il nous reste de la place chez les tout-petits, n'hésitez pas à venir nous rejoindre (essai gratuit)

A la veille des vacances scolaires nous avons fêté Halloween.
Ce qui nous a permis de passer un bon moment avec les membres de l'association, de se déguiser et de manger quelques bonbons !!!!

Harmonie Municipale

Ecole de musique

La rentrée 2015 – 2016 s'est effectuée la semaine du 21 septembre 2015.

Classe d'initial de Pauline Girard
et

de piano de Nadia Lespoix

L'école de musique compte plus de cinquante élèves répartis dans une classe d'éveil, des classes de formation musicale premier et deuxième cycle. Ces enseignements sont dispensés par Pauline Girard, Nadia Lespoix et Pierre-Marie Hector.
Pour les classes de clarinette et de saxophone, nous accueillons Romain Duquesnoy et celle de trompette, Bruno Defer.
L'enseignement des percussions est dispensé par Ludovic Capliez.
Les professeurs de flûte sont Pauline Girard et Cécile Hubert.
Les cours de guitare sont assurés par Christophe Malherbe et Eric Vasse qui anime aussi les cours de chant.
La batterie est enseignée par François Valin et le piano par Nadia Lespoix.

Afin d'intégrer progressivement les jeunes musiciens, Ludovic Capliez et Olivier Verhoyen encadrent une classe d'ensemble de percussions de défilé.
Tout au long de l'année, les élèves seront incités à participer à celle-ci et aux différentes manifestations.
Nous remercions Madame Bridoux et Monsieur Delannoy, Conseillers Départementaux, qui ont retenu notre dossier « Intégration des jeunes musiciens aux diverses manifestations » et qui nous font bénéficier d'une subvention de 720 euros. Cette somme servira à l'achat d'une grosse caisse de défilé et de cymbales adaptés aux enfants.

Concert du 17 octobre

Samedi 17 octobre, l'Harmonie a organisé un concert Tribute to the Beatles.

Les musiciens de l'orchestre d'harmonie ont présenté « Meet The Beatles » arrangements de Johnnie Vinson, un medley de 3 morceaux.

Ils ont laissé la place au duo « Night Tripper », composé de Christophe Malherbe et de Sébastien Descarpentries. Les deux musiciens ont revisité une bonne partie du répertoire des anglais de Liverpool. Ils ont séduit un public de tout âge pendant plus de 2 heures de spectacle.

Nous remercions la présence de Monsieur Alain Pakosz et des membres du Conseil Municipal, de Monsieur Frédéric Delannoy, Conseiller Départemental, de Monsieur Jean Michel Sieczkarek, Maire de Wandignies-Hamage.

Madame Hector, Présidente de l'Harmonie Municipale, a félicité l'ensemble des musiciens qui ont animé cette belle soirée. Marie Dohein et Marie Bourgeois ont remis aux deux Guitaristes du groupe Night Tripper, un coffret cadeau.

Défilé du 11 novembre

Comme chaque année, l'Harmonie Municipale a mené le défilé commémoratif du 11 novembre.

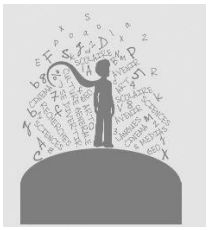

Médiathèque Louis Aragon

69 rue Jean Jaurès ERRE

Tél.: 09 81 83 94 27 uniquement aux heures d'ouverture

Courriel : mediatheque-louis.aragon@hotmail.fr

Dès janvier, venez emprunter les nouveautés littéraires à la médiathèque. Des livres documentaires, des fictions adultes et jeunesse, des romans policiers, des bandes dessinées sélectionnés pour vous !

ANIMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DU NORD

Premiers pas des tout-petits dans l'univers de la lecture, de l'image et des sons. *(de 6 mois à 3 ans)*

Les animations ont lieu chaque mois.

Affichage à la Médiathèque, à l'école, chez le médecin et sur le site de la commune.

Prochaines dates : jeudi 12 novembre, vendredi 11 décembre et jeudi 21 janvier.

Accueil d'une classe maternelle chaque mois.

Nous invitons les enfants à venir se détendre autour du livre le mardi soir ou le mercredi.

Rappel : le prêt est gratuit pour les élèves de l'école.

Un poste informatique est également à leur disposition.

L'équipe de la Médiathèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

« LES GENS D'ERRE »

Vous trouverez dans les pages suivantes les parties de l'exposition consacrées aux différentes rues de notre village. Vous pouvez télécharger les articles sur le site www.mairieerre.com rubrique « Découvrir Erre - Les Gens d'Erre ».

La Présidente,

Pascale LONGELIN

LES RUES

Au début du 20ème siècle, le village est sillonné de chemins, de voyettes et de ruelles peu sûrs à la tombée de la nuit. Seules les rues Jean Jaurès et Vaillant sont pavées. Toutes les autres sont en terre battue. Des fossés les longent (ceux-ci, rebouchés, expliquent la largeur des trottoirs actuels dans certaines rues). Les eaux partent dans la Navie, puis dans la Traitoire et enfin dans la Scarpe.

Nos rues portent des noms d'hommes célèbres et d'enfants du village :

Edouard BRANLY : (1844 – 1940) Né à Amiens, membre de l'Académie des Sciences. Il a découvert le principe de la télégraphie sans fil.

Antoine CORDORCET : (1743 – 1794) Marquis, mathématicien, philosophe, économiste.

Jules GUESDE : (1845 – 1922) Homme politique socialiste français, député de Roubaix et fondateur du parti ouvrier

Jean JAURES : (1856 – 1914) Homme politique français, député socialiste, fondateur du quotidien « l'Humanité ».

Jean MOULIN : (1899 – 1943) Préfet, révoqué en 1940 par le régime de Vichy, il s'engage dans la résistance. Créateur du « Conseil National de la Résistance", la gestapo l'arrête. Il meurt de ses blessures le 8 juillet 1843.

Louis PASTEUR : (1822 – 1895) Chimiste, pionner de la microbiologie rendu célèbre pour avoir trouvé un vaccin contre la rage, il crée l'institut qui porte son nom.

Edouard VAILLANT : (1840 - 1915) Homme politique français, membre de l'Internationale socialiste.

Emile ZOLA : (1840 – 1902) Ecrivain, journaliste, observateur des hommes et des faits de son temps il publie nombres de romans, dont Germinal sur la vie des mineurs dans le Nord.

Victor HUGO : (1802 – 1895) Poète, romancier et dramaturge, Victor Hugo est sans conteste l'un des géants de la littérature française. Les romans les plus connus de Victor Hugo sont "Notre-Dame de Paris" (1831) et "Les Miserables" (1862). Il est aussi un homme politique engagé qui participe aux émeutes de la révolution de 1848.

Alexandre DANNEL (1901 – 1942) Profession mineur. Né à Erre. Résistant, il est déporté à Mauthausen (Autriche) en avril 1942. Il y décède en décembre de la même année.

Florimond DELIN : Fusillé le 10 juin 1944 à Ruynes en Margeride dans le Cantal lors du Combat du Mont Mouchet.

Henri DELROT (1901 – 1943) Profession mineur. Né à Erre. Résistant, il est déporté à Mauthausen en mars 1942. Il y décède en mars 1943.

Alfred DORVILLERS (1910 – 1944) Né à Erre, il est déporté à Neuen (Allemagne) en mai 1944. Il décède à Hambourg en décembre de la même année.

Hubert PARENT (1901 – 1945) Né à Erre. Résistant, il est déporté à Mauthausen en octobre 1942. Il y décède en mars 1945.

Lucien POUILLE (1898 – 1943) Profession poseur de voies aux mines d'Anzin. Né à Bruille Saint-Amand et résidant à Erre. Résistant, il est déporté à Mauthausen en 1942. Il décède à Gusen en janvier 1943.

Adolphe ROMPTEAUX (1913 – 1944) Profession mineur. Né à Erre. Résistant, il est déporté à Mauthausen en octobre 1942. Il décède à Gusen en décembre 1944.

Le Chemin de la Fourquette devient en 1860 « **rue Edouard Vaillant** »
En 1921 : la partie basse de la rue devient « rue D'abscon » puis en 1957 « **rue Lucien Pouille** ».

Avant la construction de la voie ferrée (1858), le chemin d'Erre à Abscon présente une déclivité presque nulle. Le pont jeté au-dessus de cette voie et les rampes construites pour y accéder (dont la déclivité est tellement importante qu'on ne peut les paver) en font une route dangereuse pour les mineurs devant l'emprunter pour travailler à la fosse « La Pensée » d'Abscon.
Le pont s'appelle alors le pont « Catherine-Perruque ».
En 1861, Monsieur EVRARD est propriétaire d'un four à chaux situé juste après le pont de la Perruque, à droite à contrebas de la route.

Le Chemin de la Nation est appelé ainsi sous la révolution car les charrettes qui conduisent les condamnés à l'échafaud à Fenain empruntent ce chemin.
Devenue le passage des charrois de betteraves jusque la sucrerie Wins, elle prend aussi le nom de « rue de la Fabrique » et le surnom de « rue à rats ».
Il se nomme aujourd'hui « **rue Cordorcet** »
En 1921, la partie haute du « Chemin de la nation » devient la « **rue Emile Zola** ».

Le « chemin de Douai à Valenciennes » porte maintenant le nom « **rue Jean Moulin** ».

Le chemin de grande communication de Somain à Valenciennes devient en 1929 la « **rue Jules Guesde** ».

La « rue du Mouton » devient en 1921 « rue de l'égalité » puis prend le nom de rue « **Henri Parent** » en 1957.

En 1957-1958, on prolonge la rue afin de rejoindre la route de Somain. On dévie ainsi la circulation devenue trop importante de la rue Victor Hugo pour assurer la sécurité des enfants lors de la sortie des classes.

1860 : Jean-Baptiste Havez est meunier et propriétaire d'un moulin à moudre le blé. En 1806, ce moulin existe déjà et reste la propriété de la famille Havez jusqu'à sa démolition en 1898. Il est bâti sur la parcelle B 714 au cadastre de 1860. Situé à l'extrême limite du terrain, l'entrée est en bordure de la rue Mouton.
Sur cette parcelle se trouve aujourd'hui le cimetière.

Le Chemin de grande communication n° 13 de Somain à Valenciennes devient en 1921 la « **rue Victor Hugo** ».

En 1860, elle s'appelle « rue du Marais » à partir du monument aux morts et « rue de Somain (bas) » de l'école au monument aux morts. Elle prend, ensuite le nom de « rue du Maraicaux » puis devient en 1921 « **rue Jean Jaurès** ».

Le 19 décembre 1893 a lieu la réception du nouvel abreuvoir. Il remplace celui anciennement situé sur la place et comblé pour insalubrité (l'eau ne peut pas s'écouler et croupit).
En 1920, il est désaffecté et le monument aux morts y est érigé en lieu et place.

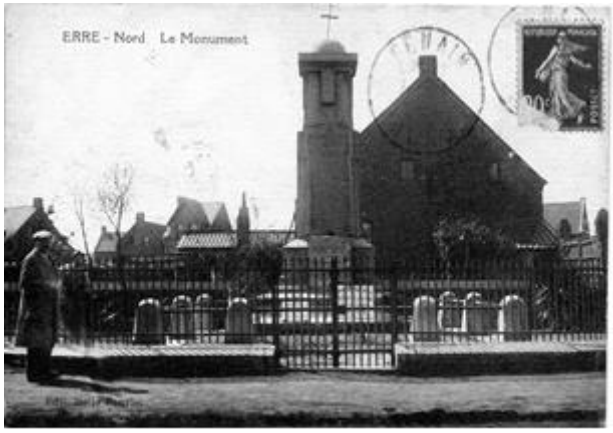

La rue du Bout Erasme devient en 1920 la «**rue Louis Pasteur** ».

La « rue du Bout Enselme » devient « **rue Branly** » côté Erre et « rue Barbusse » côté Fenain.
Le chemin de Luyot devient en 1860 « la rue du Guyot » puis « rue du Faubourg » et enfin « **rue Edouard Branly** ».

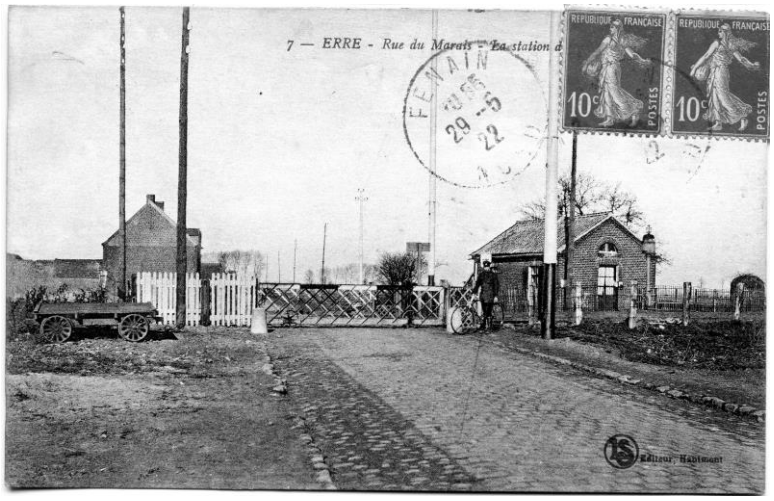

« Rue Impériale » (sous Napoléon) elle devient « rue Royale » et en 1921 « Rue André Marly ». Elle prend ensuite le nom de «Rue Maginot » et enfin en 1957 « **Rue Adolphe Rompteaux** ».
1861 : Hubert DELIN, Maire, y possède une brasserie. L'arpenteur BOURLET mentionne déjà celle-ci dans un plan cadastral daté de 1806. Aujourd'hui, il ne reste que le bâtiment servant d'habitation.

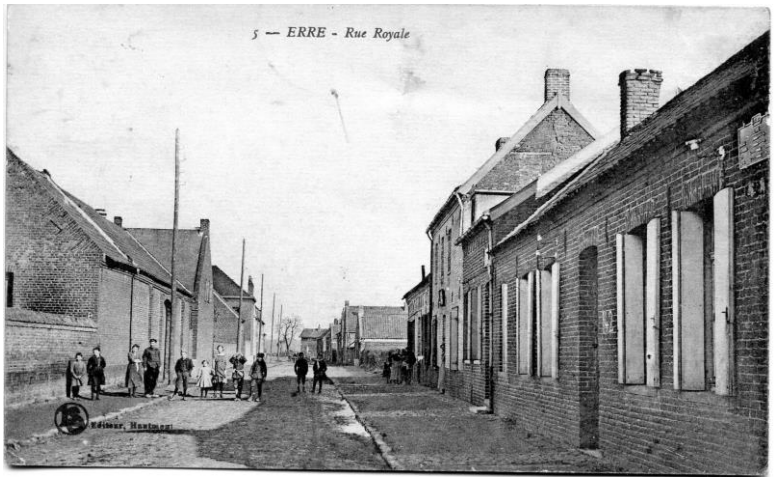

En 1957 :

- le coron dit « sans beurre » devient « Passage Alexandre Dannel »
- le « chemin des jardins » prend le nom « rue Henri Delrot »
- la « rue Pasteur prolongée » prend le nom « rue Alfred Dorvillers »
- la « rue du Point du jour » devient la « rue Florimond Delin »

LES CHATEAUX D'EAU

Le conseil municipal vote une délibération le 12 mars 1956 donnant pouvoir à Arthur Bernard, alors maire de Erre, pour poursuivre la réalisation de la vente du terrain au lieu-dit « les prés d'Erre » à la SIDEN. Sur ce terrain, appartenant à la commune, 2 réservoirs doivent être construits. Sur les châteaux d'eau une date est inscrite : 1958. Ils alimentent en eau environ 70 000 foyers.

Arrivée de l'eau courante

A Erre, jusqu'au milieu des années cinquante, les habitations sont pourvues de pompes à bras qui puisent l'eau directement dans la nappe phréatique.

Après la construction des châteaux d'eau, un réseau de canalisations est installé dans les rues avec des fontaines publiques à poussoir (2 à 3 par rue).

Une nouvelle activité apparaît " La corvée d'eau".

Les personnes éloignées des points d'eau s'aident d'une brouette emplie de récipients. Le lundi est le jour le plus critique à cause de la lessive (on dit la buée) qu'on fait une fois par semaine. Il y a affluence. Les enfants sont mis à contribution et ça se termine souvent par une bataille d'eau. Pour l'hiver, toutes les fontaines sont cerclées de paille. Par la suite, l'ensemble des maisons est raccordé au réseau.

Construits au long du secteur pavé « Erre - Wandignies », ils voient passer à leurs pieds, depuis de nombreuses années, le « Paris-Roubaix » et quelquefois le « Tour de France ».

La mairie et la salle des fêtes

Au début du 20ème siècle, la mairie se situe au coin de l'école. Suite à l'extension de l'industrie minière qui appelle un accroissement de la population, les locaux réservés à la mairie deviennent exigus. En 1921, la municipalité achète la ferme de Monsieur DEFAIX pour un prix de vente de 60 000 F. La grange est transformée en salle des fêtes.

Limité à 120 personnes
Réveillon 2015
PRIVATE
Menu
Salle des Fêtes
de ERRE
65 € adulte
30 € enfant - 12 ans
1 VERRE DE PÉTILLANT OFFERT À L'APÉRITIF
Douceur du jardin accompagnée de son toast de chèvre
«««
Cassolette de la mer aux deux poissons
«««
Ficelle picarde (pour les enfants qui remplace les 2 entrées)
«««
Délice de suprême avec sa pointe de foie gras
Assorti de ses délicieuses rondeurs et de sa délicatesse méridionale
«««
Trio de fromages
«««
Duo de douceurs glacées du Jour de l'AN
1 BOUTEILLE DE VIN ROUGE POUR 6 PERSONNES
1 BOUTEILLE DE VIN BLANC POUR 6 PERSONNES
U.S.
ERRE - HORNAING
2009
Référent : Monsieur Michel PETIT au 06 19 42 17 38
Paiement obligatoire à la réservation
encaissement différé début janvier 2016
Nom :
Prénom :
Nombre Adulte(s) : x 65 € =
Nombre Enfant(s) : x 30 € =

Vous avez des suggestions, des idées, des propositions

Vous avez la parole…

Nom :		Prénom :	
☎		E-mail :	
Adresse :			
Sujet abordé :			
Signature :			

Responsable de la publication : Alain PAKOSZ, Maire.

Comité de rédaction : Francis SÉNÉCHAL, Martine ROUSSEL et Christelle MALLIA.

Bulletin imprimé en Mairie (657 exemplaires)